COMMUNE d'AIRE-SUR-LA-LYS

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 12 JUILLET 2024

<u>DÉLIBÉRATION</u> DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS EN DATE DU 12 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le VENDREDI 12 JUILLET à 20H00, le Conseil Municipal d'AIRE-SUR-LA-LYS s'est réuni en la salle des Mariages sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire, par suite de la convocation en date du 05 juillet 2024.

ETAIENT PRESENTS: M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjoints, Mmes ALLOUCHERIE Françoise, DECRIEM Marie-Christine, ROUX Nathalie, BLONDEL Suzette, ALLAN Patricia, SUBTIL Vanessa, MM. FACON Jean-Noël, COMBE Jacques, CATTEZ François, BOULET Guillaume, HERNOUT Serge, AZELART Laurent, MM. RYS Didier, DUBUISSON Frédéric, Mme CROWYN Véronique.

MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION:

M. WOJTKOWIAK David a donné procuration à M. DISSAUX Jean-Claude.

Mme VANDENBERGUE Séverine a donné procuration à Mme BLONDEL Suzette.

M. HOUSSIN Romuald a donné procuration à M. BOULET Michel.

Mme BOULIER Amélie a donné procuration à Mme WOZNY Florence.

Mme PLANQUELLE Rachel a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.

M. DONDAINE Pascal a donné procuration à M. HERNOUT Serge.

Mme CHRETIEN Stéphanie a donné procuration à Mme CROWYN Véronique.

<u>Secrétaire de séance</u> : M. FACON Jean-Noël

Fin de la séance : 20h20

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

2024-07-N°2

Suite aux préconisations de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP), les terrains cédés par la Ville d'Aire sur la Lys à la Société D'HLM « Habitat Hauts-de-France » (dans le cadre de l'opération de béguinage de 8 logements Boulevard de la Manutention à Aire sur la Lys) ont dû faire l'objet de fouilles archéologiques.

Ces travaux supplémentaires, non prévus initialement dans leur plan de financement, ont fait l'objet d'une subvention à hauteur de 75 % laissant un solde de 43 615.58 € à la charge d'Habitat Hauts-de-France.

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Michel BOULET - Maire-Adjoint ; Et après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE:

ARTICLE UNIQUE - DE DONNER son accord pour une participation de la Commune à hauteur de 43 615.58 € TTC, en vue de financer les travaux de diagnostics imposés par l'INRAP et non prévus initialement par la société d'HLM « Habitat Hauts-de-France » dans le cadre de l'opération de béguinage de 8 logements sociaux rue de la Manutention à Aire sur la Lys.

La somme de 43 615.58 € TTC sera directement versée par la Commune à Habitat Hautsde-France.

Pour extrait conforme,

Jean-Claude DISSAUX